

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1/ APPLICATION

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente (CGV), à l'exclusion de tous autres documents. Nous nous réservons le droit d'exiger des garanties de paiement pendant le cours de nos marchés.

2/ DEVIS ET TARIFS

L'envoi de nos tarifs, toujours modifiables sans préavis ne constitue pas une offre, en raison des fluctuations de cours possibles. Les factures sont établies conformément au tarif en vigueur au jour de la livraison.

3/ CONDITIONS DE VENTE

Nos conditions de vente cessent de s'appliquer si, lors d'une précédente commande l'acheteur s'est soustrait à ses obligations. Un refus de vente sera alors valablement opposé, à moins que l'acheteur ne fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement comptant. Dans ce dernier cas il est précisé qu'aucune remise ne sera accordée.

4/ RESERVE DE PROPRIETE

Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix. L'acheteur s'oblige personnellement à l'égard du vendeur à ne disposer par quelque moyen que se soit, ni en pleine propriété, ni par constitution de gage, des marchandises achetées avant paiement intégral du prix.

5/ DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison sont donnés à titre purement indicatif et sans garantie. La non observation de ces délais ne donne en aucun cas droit à l'annulation de la commande, et aucune pénalité ne pourra nous être réclamée en cas de retard.

6/ TRANSFERT DES RISQUES

Le transfert des risques sur les marchandises a lieu dès l'expédition de nos entrepôts. Il en résulte que toute marchandise voyage aux risques et périls du destinataire. En cas de manquants ou d'avaries constatés à l'arrivée des marchandises, le destinataire doit exercer son recours contre le transporteur.

7/ RECEPTION

Sans préjudice des dispositions à prendre vis à vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit dans les huit jours de l'arrivée des produits.

8/ RETOURS

La reprise d'une fourniture ne peut avoir lieu que sous réserve des conditions suivantes :

- obtenir un accord préalable
- être requise dans les 10 jours de la réception de la fourniture
- être en parfait état d'origine, et n'avoir pas été utilisée.

Ne sont pas reprises :

- les fournitures exécutées ou modifiées à la demande expresse du client.

9/ CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos factures sont payables à Paris. Sauf dispositions particulières, nos fournitures sont payables au comptant, ou après accord à trente jours. Il est stipulé qu'à défaut d'un règlement à l'échéance convenue, une pénalité équivalente à 25% des sommes dues sera applicable automatiquement ainsi qu'un intérêt de 1,5% par mois de retard sera facturé en sus du montant de la facture. De plus nous pourrions nous prévaloir de la déchéance des termes, qui ont été accordés pour le règlement de la commande, objet de la facture impayée, et des commandes antérieures encore impayées.

Tout non paiement sera suivi de la suspension des livraisons.

Dans le cas d'une première commande, un acompte de 50% est exigible à titre d'arrhes ; cette clause est à considérer également pour toute commande de produits personnalisés (logos, sigles etc).

Les vignettes et légendes étant la propriété du client sont payables d'avance, même dans le cas de stockage de celles-ci dans nos locaux.

Tout retard de paiement entraînera, de plein droit, le règlement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €.

10/ RESILIATION

En cas de défaut partiel ou total de règlement, si bon semble à nous, 8 jours après une mise en demeure d'exécuter, adressée par pli recommandé avec AR et restée infructueuse, le contrat de vente sera résilié de plein droit. La résiliation constatée, nous pourrions demander en référé, la restitution de la marchandise, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

La résiliation pourra frapper non seulement la commande en cause, mais également toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leurs paiements soient échus ou non. Les acomptes versés seront conservés par le vendeur à titre de dommages et intérêts.

11/ CONTESTATION

Pour toute contestations relatives à nos contrats de vente, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent.